



U Cumunale Canarese

Bulletin semestriel d'informations de la
Municipalité de CANARI

N° 5

Juillet 2010

Edito



Depuis le début de l'année 2010, la commune a eu à subir les dégâts occasionnés par la tempête de neige et autres catastrophes naturelles qui nous ont obligés à agir dans l'urgence.

Les plus importants sont l'écroulement du pont sur la route de Vignale et la fermeture du premier niveau du Centre Culturel suite aux menaces d'effondrement de la toiture, des déficiences étant apparues au niveau de la charpente.

En ce qui concerne le pont, la procédure d'urgence ayant été appliquée, celui-ci a déjà été reconstruit et entièrement financé par la commune ce qui entraîne le report à 2011 de certains travaux prévus au budget.

Pour ce qui est des intempéries, je renouvelle mes remerciements et ceux du conseil municipal et de la population de Canari à toutes les personnes qui ont apporté leur aide efficace et dévouée pour le bien et le confort de tous.

Je vous souhaite de passer de bonnes vacances.

Armand GUERRA

Maire

Sommaire

Le Conseil Municipal	p. 2
Les séances du Conseil Municipal	p. 2
Le budget	p. 3
Les réalisations, les dossiers en cours et en préparation	p. 5
L'usine	p. 7
Un peu d'Histoire...	p. 8
Festivités et associations	p. 9
Divers	p. 11
Bloc-Notes	p. 12
Informations pratiques	p. 12

Marinca, Chine, Vignale, Le clocher (Photos N. CHIARAMONTI)

Directeur de la publication : A. GUERRA

Comité éditorial : N. CHIARAMONTI et A. GUERRA

Mairie de Canari ☎ 04 95 37 80 17 📧 mairiecanari@wanadoo.fr - www.canarivillage.com



Séance du 19 décembre 2009

- Réunion publique du 08 décembre 2009 concernant le projet ORANGE
- Transports scolaires

Séance du 30 janvier 2010

- Délibération Leader + "Outils pour faire connaître" pour le Conservatoire du Cap Corse
- Délibération pour le renouvellement de la convention ATESAT
- Délibération : "Ecole numérique rurale"

Commission d'appel d'offres - 04 février 2010

- Attribution de la maîtrise d'œuvre pour la station d'épuration

Séance du 06 février 2010

- Point sur l'évolution du Conseil Municipal et projection pour l'avenir

Séance du 20 mars 2010

- Compte administratif et budget : approbation des budgets primitifs M14 et M49 pour l'année 2010
- Délibération pour la réalisation d'un dispositif d'assainissement
- Délibération pour les travaux de remise en état de la piste d'accès au captage de Funtana Monte. Attribution du marché après procédure adaptée
- Délibération autorisant le Maire à recourir à l'emprunt
- Délibération pour la notification des taux des 4 taxes pour l'année 2010
- Délibération pour l'attribution de l'Indemnité d'Administration et de Technicité (I.A.T)
- Délibération pour l'attribution de l'Indemnité d'Exercice de Missions de Préfecture (I.E.M.P.)
- Délibération pour le règlement des frais de déplacement
- Délibération pour le projet de bail concernant la location d'un appartement communal

Séance du 15 mai 2010

- Intempéries de mars 2010 (clôture du terrain de tennis, branches à couper à l'école, pont de Vignale, salle du Centre Culturel fermée, lampadaire au couvent, terrasse au dessus de la Mairie...)
- Travaux divers (zone d'activités de plein air, rampes de Canelle et de Vignale, lampadaires de Scala, de Solaru et de l'école, début des travaux à Funtana Monte...)
- Délibération : prêt d'objets mobiliers religieux au musée de la Corse (statue de Saint-Antoine de Padoue du XVII^{ème} siècle, statuette de Saint-Roch du XV^{ème} siècle et deux bâtons de processions)
- Achat d'équipements sportifs (subventions acquises)
- Relevés des compteurs d'eau : ils se feront le 29 mai et le 02 octobre.
- Hommage aux villages de France : une plaque sera apposée à l'automne en présence des écoliers, le lieu reste à définir

Séance du 26 juin 2010

- Demande de subventions sur la réserve parlementaire de M. Le Député Gandolfi-Scheit
- Festivités : arrivée des Américains, bal du 13 juillet
- Opération Villages : visite de Corse-Matin le 08 juillet
- Hommage aux villages de France : en octobre 2010
- Questions diverses : travaux urgents, retards d'attributions de subventions pour les dossiers en cours, formation pour les défibrillateurs, éclairage public...

Communauté de Communes du Cap Corse

Le 10 avril s'est tenue à Canari l'assemblée générale de la Communauté de Communes du Cap Corse avec un ordre du jour chargé dont l'adoption du budget 2010 et la mise en place du nouveau site internet auquel participe Nathalie CHIARAMONTI présente à la réunion.

Le Maire a félicité le Président Pierre CHAUBON pour sa réélection de conseiller et représentant du Cap Corse à l'Assemblée de Corse.



Le budget

Le **budget principal 2010** (Figure 1) s'équilibre en recettes et en dépenses à :

336 063 euros en fonctionnement

361 689 euros en investissement

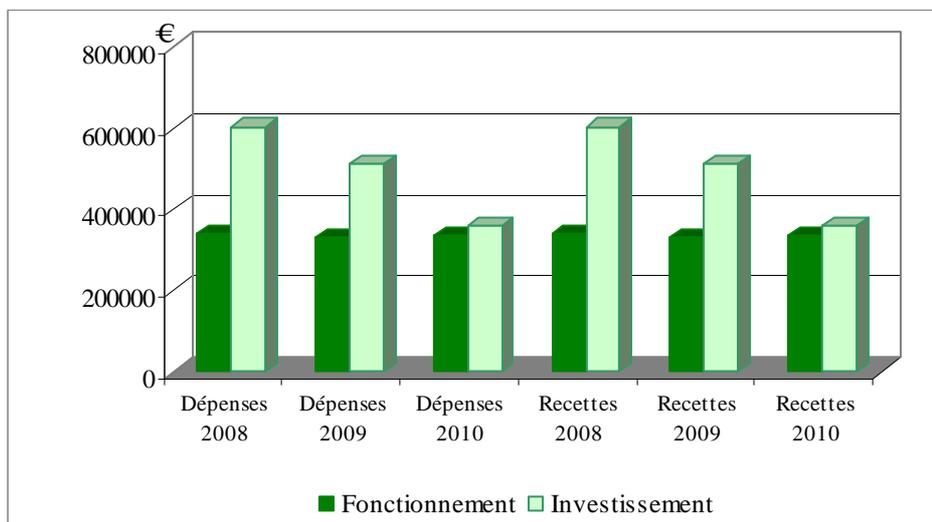


Figure 1 : Evolution du budget principal

Le Maire souhaite apporter quelques précisions :

Fonctionnement : le Conseil Municipal ayant décidé de façon pérenne, lors de la présentation du budget, d'allouer à tout le personnel les primes I.A.T. et I.E.M.P. a voté la recette correspondante qui se traduit par une augmentation des impôts locaux de 6,66%. Celle-ci calculée sur les bases de 2009 est entièrement affectée aux charges du personnel qui passeront de 38,25% à 42,85% du budget de fonctionnement.

Investissement : les augmentations d'impôts ne profitant pas à l'investissement la part d'autofinancement de la commune passe en 2 ans de 9,90% à 3,81% soit 12 797 € qui manifestent nos réelles difficultés financières. Le budget investissement voté ne tient pas compte des subventions sollicitées non reçues ni confirmées à ce jour.

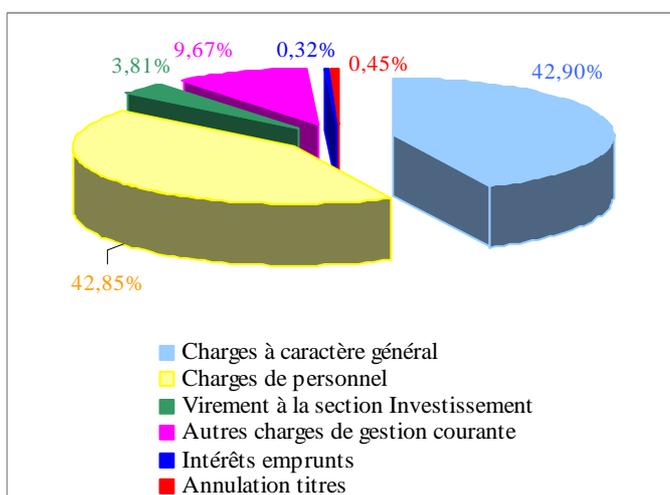


Figure 2 : Dépenses de fonctionnement

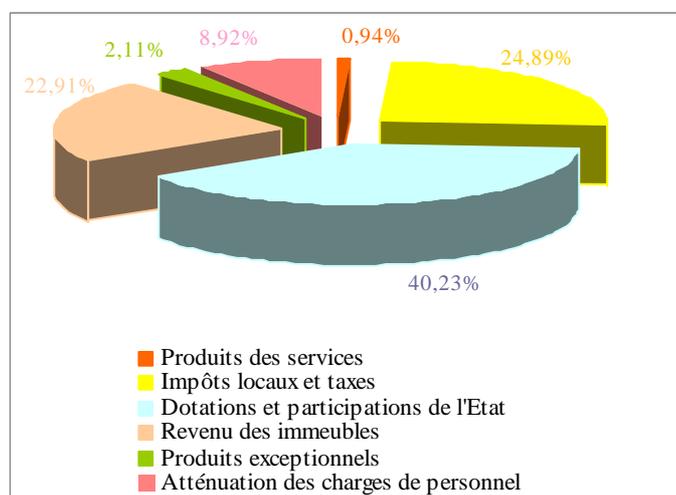


Figure 3 : Recettes de fonctionnement



Le budget annexe A. E. P. (Assainissement Eau Potable) s'élève en recettes et en dépenses (Figure 4) à :

121 599 euros en fonctionnement

174 138 euros en investissement

Fonctionnement : pour la vente d'eau, un seul tarif a été voté à 1,22 € le m³ quel que soit le nombre de m³. Auparavant, il était à 1,22 € jusqu'à 40 m³ et inférieur pour une consommation au-delà.

Cette décision a été prise pour contenir la consommation et éviter la pénurie d'eau en période estivale.

Investissement : une provision de 87 396 € a été affectée pour financer la part communale de la STEP (station d'épuration).

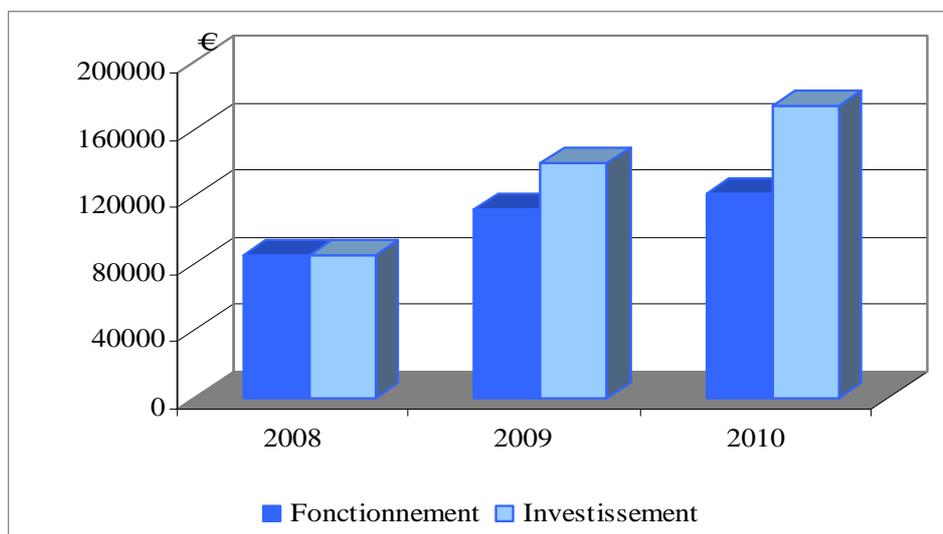


Figure 4 : Présentation du budget AEP

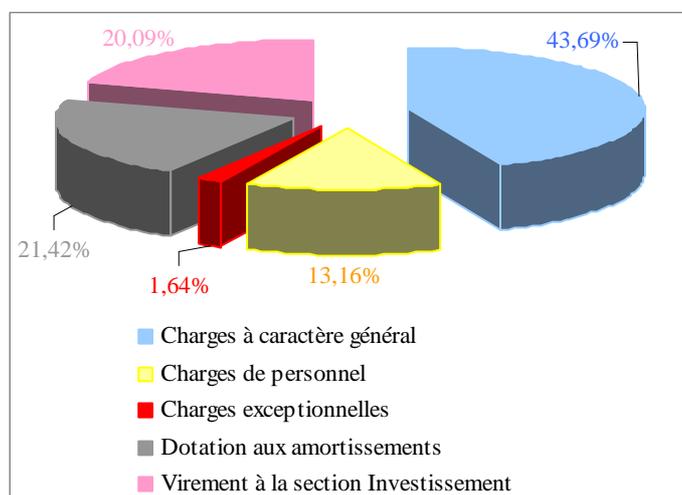


Figure 5 : Dépenses de fonctionnement

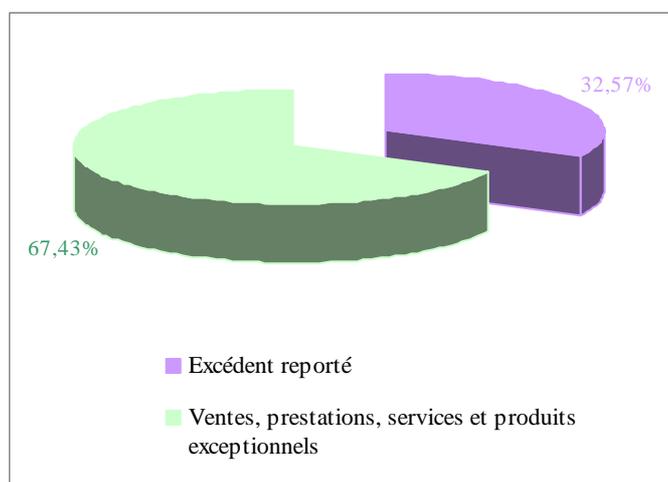


Figure 6 : Recettes de fonctionnement



Réalisations depuis janvier 2010

Travaux :

- ✓ Toiture de l'école
- ✓ Aménagement d'une aire de jeux pour enfants
- ✓ Garde corps pour le parking à Olmi et le mur à Pinzuta
- ✓ Un point lumineux à Pinzuta
- ✓ Clôture du stade
- ✓ Main courante à Vignale
- ✓ Clôture du terrain de tennis
- ✓ Réfection du pont à Vignale



Vue d'une partie de l'aire de jeux pour enfants
(Photo N. CHIARAMONTI)

Achats :

- ✓ Pack « Ecole numérique rurale »
- ✓ Trois défibrillateurs pour les hameaux de Pinzuta (placé sur le mur du jardin de la famille Fantozzi), de Vignale (à proximité de la route, placé sur la façade de la maison Montaggioni) et de Marinca (sur le mur de la chapelle)



Localisation du défibrillateur à Marinca

A.E.P. :

- ✓ Schéma directeur de la station d'épuration
- ✓ Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la STEP
- ✓ Contrôles des installations de chlore

Couvent :

Gîte Imiza

Le classement du gîte en 3 épis a nécessité des modifications :

- ✓ Installation d'une douche pour personnes handicapées
- ✓ Réfection de la faïence de la cuisine
- ✓ Achat d'une télévision et de meubles de salon
- ✓ Carrelage d'une partie de la cour et traçage du parking
- ✓ Peinture des menuiseries, des murs et du portail

Gîte Canelle

- ✓ Réfection de la faïence de la cuisine

Gîte Scala

- ✓ Achat et installation d'une cuisine intégrée

Chambres

- ✓ Reprise d'une fuite d'eau sur la canalisation (garantie décennale)
- ✓ Peinture



(Photos N. CHIARAMONTI)



Les réalisations, les dossiers en cours et en préparation

En cours de réalisation

- ✓ Formation : pack « Ecole numérique rurale »
- ✓ Eclairage public : commande de cinq points lumineux supplémentaires, deux à Solaru, un à l'école et deux à Scala
- ✓ Formation pour l'utilisation d'un défibrillateur

A.E.P. :

- ✓ Réfection de la piste de Funtana Monte et reprise de la canalisation de l'eau
- ✓ Nettoyage des réservoirs et reprise des installations des réservoirs (portes – cheminées)
- ✓ Réalisation d'un réservoir d'eau à Campana

Dossiers en cours

Appels d'offres :

- ✓ Aménagement du terrain de sport et achats d'équipements sportifs
- ✓ Aménagement du carrefour à Abru (RD 80)
- ✓ Reprise du plafond du Centre Culturel
- ✓ A.E.P. : Canalisation de l'eau entre Olmi et Piazza

Etude :

- ✓ Extension de l'éclairage public à Piazza et à Scala

Retards :

- ✓ Cimetière (recherche d'héritiers pour l'achat du terrain)
- ✓ P.L.U. (arrêté le 24/06/10 ; enquête publique prévue au mois d'octobre)
- ✓ Piste Ercuna - Arega

Nouveaux dossiers

Demande de subventions en cours

- ✓ Station d'épuration
- ✓ Dossier Leader + pour la signalisation du Conservatoire du Cap Corse
- ✓ Sécurité de la voirie communale : panneaux et ralentisseurs de vitesse

Financement incomplet

- ✓ Toiture Saint-François
- ✓ Mur et parking (au dessus du local des Forestiers sapeurs à Olmi)
- ✓ Mise en sécurité de trois murs (Pieve – Canelle – Scala)

Intempéries et catastrophes

Le premier niveau du Centre Culturel est fermé jusqu'à nouvel ordre, des déféctuosités étant apparues au niveau de la charpente, la toiture menace de s'effondrer. Dans l'urgence, un étayage a été mis en place. Un devis et une expertise ont été demandés.

Selon l'importance des travaux une demande de subventions sera déposée ce qui entrainera une longue indisponibilité des lieux.

Ordures ménagères

En attendant le tri sélectif qui sera mis en place par la Communauté de Communes, vous avez des bacs à verre et à journaux à disposition et à utiliser impérativement si l'on ne veut pas voir augmenter les coûts de la collecte !



L'usine

Le 28 janvier 2010,

Monsieur Le Préfet a organisé à Canari une réunion d'information pour faire le point sur l'état d'avancement du chantier de mise en sécurité de l'ancienne usine. Réunion à laquelle assistaient Monsieur GANDOLFI-SCHEIT Député, Monsieur MOTRONI Conseiller Général, les Maires des communes environnantes ainsi que tous les services de l'Etat concernés et l'entreprise VINCI.

Le Maire, les adjoints et des conseillers municipaux de notre commune ont participé à la réunion.



(Photo N. CHIARAMONTI)

Réunion du **20 avril 2010** à la Préfecture :

A la suite de contrôles effectués par l'Inspection du travail et la CRAM de Corse, le chantier est arrêté depuis mars 2010 pour cause de quantités « surprenantes » de fibres sur le lieu de travail de l'entreprise VINCI et notamment à l'intérieur des cabines des engins de chantiers, nous informe Monsieur Le Préfet.

Il semblerait également qu'un désaccord entre l'ADEME et l'entreprise VINCI subsiste pour non respect partiel d'un cahier des charges qui avait été établi en commun avec les experts et l'Inspection du travail.

Les pouvoirs publics ayant décidé de renforcer les contrôles un document complémentaire de 40 pages au cahier des charges a été présenté à l'entreprise. S'agissant, en la matière, d'un chantier exceptionnel en Europe et même dans le monde celui-ci dit servir de référence tant dans sa conception que dans la protection sanitaire des ouvriers et de la population qui doit être exemplaire, d'où les mesures de sécurité draconiennes exigées de l'entreprise. Il est à noter que toutes les analyses de l'air des villages environnants faites, en permanence ou périodiquement, sont normales à l'exception de l'une d'entre elles à Albu. Ces analyses peuvent être consultées en mairie. Aucune date de reprise des travaux n'est avancée.

Le Maire et le 1^{er} adjoint de notre commune ont assisté à la réunion.

Réunion du **26 mai 2010** à la Préfecture :

Il a été décidé la reprise des travaux, plus particulièrement de la piste afin de la recouvrir de graves avec un délai de quelques jours.

Les travaux seront ensuite interrompus pour reprendre le 1^{er} octobre avec un délai de neuf mois pour terminer la mise en sécurité du site. La fin des travaux est prévue en juin 2011.

Le Maire et le 1^{er} adjoint de Canari ont été conviés à cette réunion.



(Photo N. CHIARAMONTI)



La place du clocher

C'est en 1921 que d'importants travaux de voirie furent entrepris pour la réalisation de notre place du clocher par le Maire, Monsieur Joseph Marcantetti.

Une grande maison, anciennement le presbytère de Santa Maria Assunta, d'après un document concernant un inventaire des biens de la pieve de Canari¹, fut détruite. Les pierres furent réutilisées par le maçon Monsieur Bastianu Guerra pour la construction des murs de soutènement.



Claveau en tuf (Photo T. SANTINI)



Mariage à la sortie de la Mairie (Collection T. SANTINI)

La place de l'époque se trouvait au niveau de la porte du clocher, soit environ 1,50 m plus haut que la place actuelle. De grands travaux de décaissement furent nécessaires. Entre la vigne et le clocher, où se trouve aujourd'hui la "piste de danse", des vestiges d'un édifice furent découverts, il s'agirait d'après Madame Moracchini-Mazel d'une église et d'un baptistère antérieurs à l'église Santa Maria (XII^{ème} siècle). Des murs semi-circulaires tournés vers la mer, un bassin carré avec enduit à l'intérieur recouvert d'un couvercle percé d'un trou, de nombreux squelettes recouverts de grandes dalles (dont des sépultures à dalles comme durant le Haut Moyen Age), des canalisations ont été mis en évidence...

La population d'alors disait que les pierres qui "sortaient" du sol provenaient d'une ancienne église. Les plus belles pierres furent aussitôt entreposées. Deux éléments sont assez significatifs, un claveau de tuf provenant d'un arc assez grand, toujours visible aujourd'hui dans un mur de soutènement de la place côté Sud.

L'autre, un masque humain aux yeux ronds peu profondément gravés, il s'agit d'un modillon de corniche décorative, dont la facture pouvait indiquer la moitié du XI^{ème} siècle.



Masque humain (modillon) (Photo T. SANTINI)

L'église supposée a pu être la plébania de Canari durant quelques siècles (vers VII^{ème}-XI^{ème}) avant la construction de Santa Maria.

D'après des recherches aux archives départementales, la construction du clocher semble dater du milieu du XVII^{ème}. Avec notre église Sainte Marie, le clocher est l'emblème de notre commune et sûrement l'un des monuments les plus photographiés de Corse.

T. SANTINI



Place actuelle (Photo T. SANTINI)

¹ M. Mattei et T. Santini « Un inventaire des biens de la Pieve de Santa Maria de Canari en 1766 » A Cronica n°17



Calendrier des manifestations

- 11 juillet Concours de boules (Société de chasse A Canarese)
- 13 juillet Feu d'artifice et bal - Place du Clocher (Municipalité)
- 16 juillet Cirque - Place du clocher
- 17 juillet Théâtre avec la troupe « Les Turlupins »
- 23 ou 24 juillet Bal (Bar des Amis)
- 24 et 25 juillet Exposition de peintures - Couvent St-François (Municipalité)
- 30 juillet Bal Musette (Anima Canarese)
- 02 août Concert Patrizia Gattaceca (Anima Canarese)
- 03 août Cirque – Place du clocher
- 04 août Concert Laetitia Himo – Eglise Saint-François (Municipalité)
- 06 août Soirée corse (Société de chasse A Canarese)
- 07 et 08 août Tournoi de sixte (Anima Canarese)
- 09 août Polyphonies de Géorgie AMADEA (Eglise Santa Maria)
- 10 août Théâtre avec la troupe « Les Turlupins »
- 14 août Kermesse (Anima Canarese)
- 15 août Procession (Eglise Sainte-Marie, 21 h)
Bal (Bar des Amis)
- 18 août Concours de boules (Société de chasse A Canarese)
- 20 août Bal Musette (Anima Canarese)
- 04 au 10 septembre 8^{ème} Festival de Chants Lyriques, Master Class (Eglise et Couvent St-François)
(Association Artistique Culturelle et Musicale du Couvent de Canari)
- 11 septembre Théâtre avec la troupe « Les Turlupins »
- 18 et 19 Septembre Journées du Patrimoine (Municipalité et La Kanelate)
- 24 au 27 septembre Exposition de peintures - Place du clocher (Municipalité)



Canari - 14 juillet 2009
(Photo N. CHIARAMONTI)



La Municipalité va organiser un marché au mois d'août, la date n'est pas encore fixée.

Objets encombrants

Le ramassage se fait les 1^{ers} lundi et mardi de chaque mois et le dépôt des objets **au plus tôt 48 h** avant la tournée.

Il est rappelé que pour une quantité importante d'objets à débarrasser **il faut prévenir la Mairie** pour éventuellement charger directement le camion la veille de la tournée, ceci afin d'éviter plusieurs manipulations.

Les gravats et autres matériaux provenant des travaux du bâtiment ne sont pas des encombrants. Ils doivent être transportés par les entrepreneurs.



La Kanelate

Le loto de la Kanelate a eu lieu le 1^{er} mai 2010. Le bureau remercie la nombreuse assemblée et précise que le bénéfice net a été de 884,04 €.

Merci de nous aider dans la réalisation de nos nombreux projets.

Pour la saison, nous travaillons actuellement à l'organisation des visites de notre patrimoine culturel et religieux.

L'association participera aux journées du Patrimoine et à l'organisation de la messe du 15 août.

M. BERTONI, Président

CANARI RACING

L'ASA Bastiaise remercie la Municipalité, les associations amies, les artisans, les commerçants et la population de Canari.

En effet, par l'intermédiaire de l'association CANARI RACING tous se sont mobilisés pour aider à organiser la 40^{ème} ronde de la GIRAGLIA exclusivement dans le Cap Corse avec deux passages à CANARI. Grâce aux efforts de tous, 2 300 euros ont été versés sur le compte de l'ASAB. Cette dernière nous donne rendez-vous en 2011 avec l'espoir d'assister à une épreuve toujours aussi passionnante.

C. GREGORJ, Président



Marielle et Tony à Canari lors de la 40^{ème} ronde de la Giraglia
(Photo D. LELU)

Association Artistique, Culturelle et Musicale du Couvent de Canari

Comme chaque année depuis huit ans, l'association organise le Festival International de Chants Lyriques de Canari. Il se déroulera du 04 au 10 septembre, deux Master Class seront données par nos amis Michèle COMMAND et Gabriel BACQUIER, vous savez combien elles sont passionnantes.

Nous espérons 12 stagiaires, les cours seront publics et gratuits, à partir du samedi 04 septembre à 15 heures et se poursuivront toute la semaine, dimanche compris, le matin de 9h à 12h et l'après-midi de 15h à 19h.

Le concert de clôture aura lieu le vendredi 10 septembre à 16h, à l'église Saint-François.

Nous nous efforcerons comme pour les années précédentes de faire de notre mieux pour qu'à nouveau ce soit une réussite.

Merci de votre soutien et de votre confiance.

J. SCAGLIA, Président

Société de Chasse « A Canarese »

La société de chasse se propose d'organiser cet été :

- deux concours de boules - le 11 juillet et le 18 août - grillades et boissons vous attendent, boulistes et non boulistes.
- une soirée repas début août animée par un groupe folklorique corse.

A bientôt, nous vous espérons nombreux pour ces moments de convivialité.

P. BONNY, Président

Les « Turlupins »...

Cet été à Canari, Les Turlupins présenteront pour la 4^{ème} fois leur spectacle :

« des mots... des mots... des maux ».

Spectacle divertissant en deux parties :

Patati et petits potins

Huit sketches « Ils s'aiment, ils se sont aimés ».

Nous vous espérons nombreux pour assister à ce spectacle et à l'avance, nous vous remercions de votre fidélité.

I. AIELLO, Présidente



Episode neigeux

Fête pour les enfants, tracas pour les adultes, le 09 mars Canari s'est réveillé avec un épais manteau blanc...

La Municipalité remercie toutes celles et tous ceux qui ont apporté leur aide efficace et dévouée : les forestiers-sapeurs, les sapeurs-pompiers, le personnel d'EDF, le service des routes du Conseil Général, les jeunes du village, les employés du groupe Vinci.

Un grand merci à tous pour votre aide et votre solidarité.



Hameau de Pinzuta

(Photo T. SANTINI)

Les choristes américains

C'est parti pour l'édition 2010, les chanteurs de « Village Harmony » sont arrivés à Canari. La Municipalité les a accueillis en les conviant à un apéritif de bienvenue.

Au programme, répétitions de chants à l'Eglise Saint-François pour cet ensemble vocal du Vermont, de renommée internationale, les traditions du monde, les chants traditionnels corses, géorgiens, africains et américains interprétés avec brio.

Cérémonie au Monument aux morts

Le 08 mai a été commémoré l'anniversaire de la victoire des Alliés.

Après le dépôt de gerbe, la lecture du message du Secrétaire d'Etat, Le Maire a procédé à la remise des diplômes d'honneur commémoratif en témoignage des engagements au service de la France durant la seconde guerre mondiale.

Deux anciens combattants étaient désignés pour recevoir cette distinction : René ISTRE et Joseph ORSINI.

Après les félicitations, le verre de l'amitié a clôturé cette belle cérémonie.



René ISTRE avec son diplôme (Photo D. SANTINI)

Les nouveaux bacheliers

François Simon GASSMANN a obtenu le baccalauréat série littéraire.

Yves Simon PELLEGRINI a obtenu le baccalauréat série scientifique.

La Municipalité les félicite.

Si nous avons omis de citer certaines personnes, nous vous prions de nous en excuser et nous vous invitons à en avvertir le secrétariat de Mairie. La parution se fera dans notre prochain numéro.

Prévention des incendies - Sécurité des biens et des personnes

Article L.322-3 du code forestier (Loi n° 92-613 du 6 juillet 1992)

Dans les communes où se trouvent des bois classés en application de l'article L.321-1 ou inclus dans les massifs forestiers mentionnés à l'article L.321-6, le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé sont obligatoires dans les zones suivantes : abords des constructions, chantiers, travaux et installations de toute nature, sur une profondeur de 50 m, ainsi que des voies privées y donnant accès, sur une profondeur de 10 m de part et d'autre de la voie...

Informations complémentaires disponibles sur le site www.debroussaillage.com



ETAT CIVIL

Naissances

- Le 31 janvier : **Lia**,
fille de Nadège ANTONETTI et de Loïc GIORGETTI
- Le 29 mars : **Léandre**,
fils de Virginie et de Jérôme MARCANTETTI
- Le 03 mai : **Valentine**,
fille de Christine et Romain AMBROSINI
- Le 23 mai : **Lisandru**,
fils de Priscilla GUIDICELLI et de Jean-Philippe MARTELLI
- Le 26 mai : **Maud**,
fille de Sabrina LORENZI et de Jérémy SANTINI

Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur, ainsi qu'à leurs parents... grands-parents et arrière-grands-parents!

Décès

- Le 27 décembre :
Marie-Jeanne ORSONI ép. BISCHOFF
- Le 09 février :
Annonciade Marie CROCE
- Le 02 avril :
Daniel MARTIN
- Le 17 avril :
Antoinette MAZZA ép. SPAMPANI
- Le 21 mai :
Henri PARIS
- Le 01 juin :
Jean ANDREOTTI

Nous présentons nos sincères condoléances à leur famille.

INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi et Vendredi	de 9 h à 12 h
Mardi et Jeudi	de 14 h à 17 h
(Consultation du cadastre jeudi et vendredi)	

Horaires d'ouverture du Conservatoire du Cap Corse

Juillet et Août : tous les jours sauf les lundis	de 10 h à 12 h
	de 18 h à 20 h.

En dehors de cette période : visites sur rendez-vous,

Lundi et Vendredi	de 9 h à 11 h
Mardi et Jeudi	de 14 h à 16 h

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Lundi et Samedi	de 10 h à 11 h
-----------------	----------------

Numéros utiles

Pompiers	18 ou 112
SAMU	15
Médecin	04 95 35 42 90
Infirmière	04 95 37 83 86
Gendarmerie Brando	04 95 33 20 17
Mairie	04 95 37 80 17
Transports Saoletti	04 95 37 84 05

Permanence des soins en Haute-Corse

Malade la nuit, le week end ou un jour férié,
appelez **d'abord votre médecin**

En l'absence de votre médecin traitant,
téléphonez à la REP 2B

04 95 30 15 03

Du lundi au samedi de 20 heures à minuit –
Les dimanches et jours fériés de 8 heures à minuit

Si une vie est en danger

Appelez le **15** SAMU 2B